CHÂTILLON SUR CHALARONNE
sur le podium du
PLUS BEAU MARCHÉ DE FRANCE 2021

www.chatillon-sur-chalaronne.fr

CHÂTILLON sur Chalaronne

Ici, c'est la DOMBES !

AIN le Département

Vivons Châtillon ensemble

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

N°39
Été 2021

SOMMAIRE

Édito 3
Infos pratiques 4
Nature 6
Ma ville 7
Travaux - Urbanisme 8
Ma ville 9
Le point sur... 10
Ma ville 11
Un espace naturel en ville 12
Zoom Association 14
Culture et Loisirs 15
Ma ville 16
Sports 17
Forum des Associations 18
Rétro 20
Soirée Miss 21
Libre expression 22
Jeu Dombes Tourisme 23

facebook Rejoignez-nous !

J'aime Châtillon s/Chalaronne, tout naturellement

Directeur de la publication :
Patrick Mathias, Maire

Rédactrice en chef :
F. Florit (fflorit@chatillon-sur-chalaronne.org)

Rédaction, Réalisation, Mise en page :
Service Communication

Photos :
Services Communication et Mairie, Élus, Associations Châtillonnnaises, S.Fournier, D.Romand

.

Édition :
Ville de Châtillon-sur-Chalaronne - 01400
Tél. 04 74 55 04 33

Tirage : 3 000 ex - Gratuit -

Impression : **Imprimerie Multitude,**
avenue de la Poste 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

facebook Rejoignez-nous !

Ville de Châtillon sur Chalaronne

"L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire."

Henri BERGSON *(Philosophe français)*

ÉDITO

Patrick MATHIAS
Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
Vice-Président de la Communauté de Communes de la Dombes
Conseiller départemental

Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,

Malgré les nouvelles dispositions sanitaires, je reste optimiste pour envisager dès la rentrée un retour d'une vie locale dynamique. Concernant la réouverture des salles municipales, nous suivons les instructions de la Préfecture au fur et à mesure de leur arrivée. La prudence reste de mise et nous devons mettre en place les directives gouvernementales, même si elles ne sont pas toujours adaptées à la situation locale, comme ce fut le cas pour la Fête de la Musique que nous avons dû annuler.

Le Covid laissera des traces quoi qu'il en soit. La souffrance, la solitude, le deuil, le confinement ont modifié le comportement des Français. L'insouciance et la gaieté ont laissé beaucoup plus de place à la peur et à l'agressivité. Incivilités et violences se multiplient dans notre pays et ne se cantonnent plus aux grandes villes. Notre territoire rural est également touché. Comme je l'ai déjà évoqué dans les magazines précédents, les outils mis à disposition des maires sont très réduits. Suite à un départ en retraite et à une mutation, l'équipe de la police municipale est totalement renouvelée et renforcée en développant l'îlotage. Au coeur de la police municipale de proximité, l'îlotage opérationnel vise essentiellement deux objectifs : le maintien de la paix sur la commune ainsi que le renforcement des liens de confiance avec la population. Ainsi, les rondes nocturnes seront renforcées, et de nouvelles caméras de vidéo protection seront installées. Ce qu'il adviendra des personnes arrêtées est une autre histoire...

Je profite de cet édito pour remercier tous(tes) les Châtillonnais(es) qui ont fait le déplacement jusqu'à Bel Air pour voter lors des élections départementales et régionales. Le taux de participation sur notre commune est sensiblement le même que la moyenne nationale (environ 32%). Comment blâmer les électeurs qui ne se sont pas déplacés, alors que notre pays n'est même plus capable de distribuer correctement la propagande électorale ?

Je terminerai avec une note de fierté en remerciant tous les Châtillonnais(es) qui ont voté en masse pour obtenir cette belle place de 3ème Plus Beau Marché de France, en remerciant le travail du Département et des équipes touristiques qui a abouti à la naissance du Guide du Routard de l'Ain où Châtillon est valorisé, et bien sûr en remerciant les agents et mes collègues élus dont la synergie permet d'avoir gagné la présence de notre ville en couverture du Guide des Plus beaux détours de France ainsi que les félicitations du Jury National des Villes et Villages Fleuris.

Profitez bien du retour des beaux jours et prenez soin de vous !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

DÉCHÈTERIE

Adresse : lieu-dit "la Champaye" - Châtillon sur Chalaronne.

Conditions d'accès : accès gratuit sur présentation d'un macaron apposé sur le pare-brise de votre véhicule (formulaire à demander à la Communauté de Communes de la Dombes ou à l'accueil de la déchèterie) .

Horaires :

- **Été** (du 1er avril au 30 septembre) : du lundi au samedi, 9h/12h30 - 13h30/18h30
- **Hiver** (du 1er octobre au 31 mars) : du lundi au samedi, 9h/12h30 - 13h30/17h

Contacts : Service déchets **04 28 36 12 12**
service.dechets@ccdombes.fr

Site dédié : ***www.monservicedechets.com***

Ramassage des ordures ménagères :

Lundi et jeudi. Attention, certains points ne sont pas collectés le jeudi (Putet, Collet, Champremont, Mas Pertuis, La Pernette, l'Étang, Fleurieux, Roux, D7, Route de la Champaye, Route de la Grande Raye, D17, D936, Allée des Chênes, Rue des Sorbiers, Grobon, D2, Chantemerle, Les Serves, Champ de la Ville, Bramont).

Pour rappel, le ramassage n'est pas effectué les jours fériés.

Attention: les masques ne doivent pas être jetés dans les points de collectes. S'ils ne sont pas fermés dans un sac, ils ne doivent pas non plus être jetés dans les corbeilles de la ville. Merci de les jeter avec les ordures ménagères dans un sac fermé.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

En recherche d'un mode de garde pour votre enfant ? Découvrez les Relais d'Assistants Maternels (RAM ou Relais Petite Enfance). Il en existe plusieurs sur le territoire notamment à Châtillon-sur-Chalaronne. Ces relais sont des lieux d'information, de rencontre et de partage au service des parents, des assistant(es) maternel(les) et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Vous pouvez par exemple avoir une idée du contrat à proposer, que ce soit en nombre de jours, horaires, indemnités journalières. En plus des conseils donnés, vous pouvez également faire une simulation en ligne avec *www.monenfant.fr*.

Contacts : Service Petite Enfance **04 28 36 12 12**
petiteenfance@ccdombes.fr

Mairie

Téléphone 04 74 55 04 33

Mail : mairie@chatillon-sur-chalaronne.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
Le vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30
Le samedi : 9h-12h (uniquement État civil)

Attention, le service passeports/cartes d'identité est fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.

Actualités et infos
sur le site : **www.chatillon-sur-chalaronne.fr**
sur la page Facebook :
Châtillon Sur Chalaronne

Le Billet d'humeur de Tatie Yon

Dégoût ou des goûts ?

J'aime les chats. Ma copine Jeannine préfère les chiens. J'écoute du jazz, Jeannine ne jure que par la chanson française. Est-ce que l'on s'étripe parce que l'on a des goûts différents ? Non. Est-ce que l'une essaye d'imposer ses goûts à l'autre ? Non. C'est normal me direz-vous. Et bien non, ce comportement a tendance à disparaître sur les réseaux sociaux où les "moche", "horrible", "nul", ont remplacé le simple "je n'aime pas".
L'agressivité est courante, le filtre "compassion" et "humour" a disparu, et des polémiques naissent à propos de tout et n'importe quoi. J'entends déjà des voix s'élever :"C'est ce qu'on appelle la liberté d'expression, Madame". Ne peut-on plus s'exprimer sans blesser ? Ne peut-on plus tolérer des oeuvres, des spectacles, voire même des couleurs qui ne sont pas à notre goût ?
Il y a plusieurs années, quand j'ai vu apparaître les pouces levés de Facebook, j'ai tout de suite pensé à la Rome antique, quand la foule dans les arènes avec un simple geste du pouce inversé condamnait à mort les gladiateurs. Finalement, les réseaux sociaux sont devenus les arènes d'aujourd'hui, où chacun décide de ce qui est bien ou mal, de ce qui est beau ou pas, de ce qui est acceptable ou non. Certains se permettent même de juger, sans connaître les détails : condamnation directe ! Certes ce ne sont que des mots, mais cette agressivité facile se transmet rapidement. Et parfois, l'agressivité virtuelle peut se transformer en agressivité réelle, quand les mots ne suffisent plus. Alors si on redonnait un peu de douceur dans ce monde de brutes, en commençant par nos commentaires ?

Un site gratuit pour vous aider à arrêter de fumer

Comment arrêter de fumer ? Quel est le meilleur moment ? Comment faire face à l'envie de refumer ? Le site **tabac-info-service.fr** vous accompagne dans cette démarche pour arrêter la cigarette.Il propose un accompagnement personnalisé gratuit, réalisé par des tabacologues. En plus du site, ce service est aussi accessible au 39 89 du lundi au samedi de 8h à 20h (service gratuit), et sur Facebook. Enfin, vous pouvez télécharger sur votre téléphone l'application Tabac info service pour bien choisir votre méthode d'arrêt ; personnaliser l'application en fonction de vos habitudes, vos motivations, vos inquiétudes ; suivre en direct l'évolution de votre consommation, et les bénéfices pour votre santé et votre porte-monnaie ; trouver des astuces pour vous aider à tenir bon en cas d'envie de fumer ou de rechute.

Prêt étudiant garanti par l'État : un crédit pour financer vos études sans devoir fournir de caution

Vous avez besoin d'un financement pour entreprendre ou poursuivre vos études supérieures ? Vous souhaitez demander un prêt étudiant à une banque et vous n'avez pas de caution familiale ? Pour financer vos études, vous pouvez recourir à un prêt étudiant avec une caution garantie par l'État. Il n'est pas soumis à des conditions de ressources. Dans le cadre du plan France Relance, le plafond du crédit jusqu'à présent égal à 15 000 € a été porté à 20 000 €. Le prêt est disponible de mai à septembre, en perspective de la prochaine rentrée universitaire. Ne tardez pas !

Quelles sont les conditions ?

Pour bénéficier du prêt étudiant garanti par l'État vous devez être :

✓ âgé d'au moins 18 ans et de 28 ans au plus ;
✓ de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen (EEE) ;
✓ étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France pour préparer un diplôme de l'enseignement supérieur français (université, école de commerce, école d'ingénieur, lycée pour BTS...)

Quelles sont les caractéristiques ?

Le prêt étudiant garanti par l'État respecte les caractéristiques suivantes :

✓ il est accessible sans caution personnelle ni condition de ressources ;
✓ aucune garantie parentale ni d'un tiers ;
✓ un montant maximum de 20 000 € ;
✓ une durée minimale de 2 ans.

À noter : Pour tout comprendre sur ce dispositif, vous pouvez consulter la fiche d'information Prêt étudiant garanti par l'État sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F986

À savoir : Pensez à faire votre demande le plus tôt possible : le nombre de prêts étudiants garantis par l'État accordés par an est limité.

Nouvelle carte d'identité

La délivrance de la nouvelle carte nationale d'identité se fera à partir du 28 juin 2021 dans l'Ain (format carte bancaire).C'est un règlement européen qui impose la généralisation de cette carte. **Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?** Vous n'avez pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte. **Une nouvelle durée de validité** La durée de validité de la nouvelle carte sera de 10 ans, et non plus de 15 ans, pour respecter le règlement européen.
RAPPEL : La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

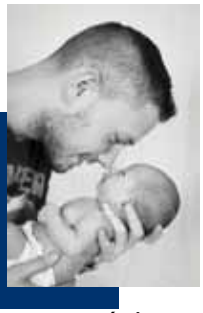

Congé de paternité : sa durée passe de 11 à 25 jours

Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant jusqu'à présent prévu pour une durée de 11 jours calendaires consécutifs est porté à 25 jours fractionnables pour une naissance simple et de 18 à 32 jours en cas de naissances multiples. Il est applicable pour les enfants nés à partir 1er juillet 2021 ou nés avant mais dont la naissance était supposée intervenir à partir de cette date. Le congé doit être pris dans un délai de 6 mois suivant la naissance de l'enfant.

Qui peut en bénéficier ?

Pour en bénéficier, il faut être salarié (CDI, CDD ou contrat temporaire) et être le père de l'enfant. Si la mère vit en couple (mariage, pacs ou concubinage) avec une autre personne salariée qui n'est pas le père de l'enfant, cette personne peut également bénéficier du congé de paternité et d'accueil.

À savoir : Le congé de paternité est indemnisé par la Sécurité sociale dans les mêmes conditions que le congé de maternité. Les indemnités journalières sont versées à la condition que le salarié cesse toute activité professionnelle durant la durée du congé.

Quelle est la durée du congé ?

Une période obligatoire de 4 jours calendaires prise immédiatement après la naissance de l'enfant et une autre de 21 jours calendaires (28 jours pour une naissance multiple).
La période de congé de 21 ou 28 jours peut être fractionnée en 2 périodes d'une durée minimale de 5 jours chacune.
Le salarié qui souhaite en bénéficier doit avertir son employeur au moins 1 mois avant la date de début du congé.

Nature

Cachez cette fleur naturelle que je ne saurais voir

Une décoration éphémère permet d'étonner le passant, tout en lui apportant une connaissance. Des légumes au milieu d'un espace floral, des arbres en caisse comme s'ils descendaient du bateau de Commerson, l'objectif est d'éveiller les curiosités. Cette année, le choix des équipes s'est porté sur les plantes locales. Toujours dans la logique de notre slogan, «il n'y a pas de mauvaises herbes, juste des herbes sauvages», l'idée est de montrer la beauté de ces fleurs qui sont parfois arrachées avant même d'avoir eu le temps de fleurir. Elles seront donc présentes dans de nombreux massifs du centre ville. Le plus difficile est de les faire s'épanouir dans un endroit précis. Certaines espèces existes en graines, mais d'autres ont été soigneusement déplacées et retrouveront leur milieu d'origine dans notre commune après l'été.

Une reconstitution plus vraie que nature !

La place de la République est l'endroit le plus fréquenté de Châtillon, entre scolaires, clients des commerces, et les chalands du marché hebdomadaire. La «communication végétale pédagogique» installée représente l'aulnaie marécageuse. L'idée est d'inciter le promeneur à aller découvrir l'espace naturel des Prés Gaudet.

Tout est fait «maison» et tout est récupération locale, du fil de fer barbelé aux plantes en passant par le Thou (terme du patois dombiste qui désigne une vanne). Le lierre terrestre, la ronce bleuâtre et les carex démontrent que les plantes locales sont aussi du plus bel effet.

Quel plaisir de voir refleurir ces fleurs naturellement dans nos espaces verts. Un plaisir partagé par les insectes et donc les oiseaux. Les agents parlent régulièrement avec les habitants pour leur expliquer l'importance de la présence de ces fleurs. Les enlever, c'est supprimer les menus favoris de certains animaux ! Même le chardon attire de nombreuses espèces.

Du local dans les plantations mais également pour les bacs réalisés par les services techniques avec du bois des départements voisins.

Les bons gestes en été !

Le frelon asiatique
Attention, une colonie de frelons asiatiques peut être dangereuse si elle est dérangée, n'essayez pas de détruire le nid par vous même et gardez une distance de sécurité d'au moins 10 m. Signalez les frelons sur la page **lefrelon.com** (le signalement ne vous engage pas à faire procéder à la destruction de nid à vos frais).

L'ambroisie
- sur ma propriété, je l'arrache
- hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants, je les arrache
- hors de ma propriété, et s'il y en a beaucoup, je signale la zone infestée grâce à la plateforme **signalement-ambroisie.fr**

Le moustique Tigre
Pour le reconnaître : il est très petit (5 mm), rayé noir et blanc, pique durant la journée, sa piqûre est très douloureuse.
Pour limiter sa prolifération, merci de signaler sa présence sur **www.signalement-moustique.fr**

HOMMAGE

▶ Plus jeune adjoint du Maire Raymond Sarbach, Max Barret s'est impliqué durant toute sa vie à Châtillon. Il a lutté pour sauvegarder la Chalaronne, fondé le Chalet du Manon, lancé le Marché aux plantes rares, entre autres. Également musicien, il a dirigé durant 33 ans l'Union Musicale. Il fut aussi le Président du Comité des Fêtes. Figure emblématique, homme de convictions, Max Barret avait reçu des mains d'Yves Clayette la distinction de Citoyen d'Honneur en 2012. Parti en janvier 2021, Max Barret restera dans la mémoire châtillonnaise.

▶ Willi Stein a été un pilier important du Jumelage entre Wächtersbach (Allemagne) et Châtillon sur Chalaronne depuis sa création. Avec Willi, les membres du jumelage perdent un ami de longue date pour qui la fraternité avec les villes jumelles et leurs habitants était essentielle. Premier trésorier du comité de Jumelage, il communiquait parfaitement avec ses amis français grâce à sa connaissance de la langue. Willi Stein nous a quitté en juin 2021, son amitié manquera à notre ville.

Willi Stein (à gauche) avec le Maire de Wächtersbach Andreas Weiher.

▶ Patrick Guillot, agent de la commune durant 38 ans, n'aura pas profité de sa récente retraite. Il nous a quitté subitement en juillet 2021. La ville se souviendra d'un homme aussi discret que serviable.

Gestion de l'eau

Création d'un bassin de stockage-restitution

Lors de certains événements pluvieux, il est noté la présence de déversements au milieu naturel. Par temps de pluie, les fortes précipitations sont génératrices de surdébits importants.

Actuellement, le surdébit journalier en temps de pluie sur la commune de 2 441 m³. Afin de protéger le milieu naturel, un bassin de stockage/restitution de 1 400 m³ va donc être construit sous le terrain stabilisé du stade Jean Decomble. Ce bassin doit permettre une régulation de l'arrivée des eaux pluviales en cas de pluie importante. La réalisation prévue sous un délai de 3 ans, a un coût estimatif de 1.700.000 € TTC.

Terrain synthétique

En période de sécheresse, aucun gazon n'est arrosé, y compris celui du stade. Le projet de terrain synthétique prend tout son sens.

Le choix du sable et non du caoutchouc

En fin de vie une pelouse synthétique avec remplissage naturel peut être recyclée presque en totalité. Le remplissage de sable et de liège est récupéré pour une utilisation dans le paysagisme ou l'horticulture et le gazon peut être recyclé pour la fabrication d'autre produit à base de plastique comme du remplissage pour terrain de football synthétique.

Les solutions avec remplissage 100% naturel peuvent être un remplacement sans perte de qualité sportive ou de durabilité. La perte de sable dans l'environnement n'a pas d'incidence néfaste n'ayant subi aucun traitement chimique.

Pelouse naturelle	Pelouse artificielle
Utilisation limitée par la météo	Utilisable toute l'année
Utilisable environ 500 heures par an	Utilisation illimitée
Entretien par un spécialiste	Entretien simple
Consommation d'eau importante (env. 120m³/ semaine)	Arrosage rare uniquement pour refroidir (env. 10m³)
Consommation d'engrais	Pas besoin d'engais

Où ?

L'emplacement retenu est au Stade de l'Europe, en remplacement de l'actuel terrain.

Quand ?

Premier coup de pelle d'ici la fin d'année

Combien ?

918 000 € (avant subvention de 460 000 €)

RENOUVELLEMENT DE LA STATION D'ÉPURATION

Quoi ?

- Construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées (STEP) de type boues activées avec traitement tertiaire en aval d'une capacité de 14500 équivalents-habitants, sur une superficie d'environ 7000 m²
- Réalisation d'aménagements annexes dont des aménagements paysagers
- Création d'un bassin de stockage/restitution (BSR) de 1400 m² sur le réseau d'assainissement au niveau du déversoir d'orage n°8, permettant la réduction des rejets directs vers le milieu naturel.

Quand ?

- Fin 2021: Phase d'étude et consultation des entreprises
- 2022-2023 : Travaux
- Mise en service en 2023

Où ?

- À la place de la déchetterie actuelle, une nouvelle déchetterie étant en projet avec la Communauté de Communes de la Dombes.

Combien ?

- Coût total : 7 millions d'euros TTC

La nouvelle station d'épuration des eaux usées prend en compte le paysage non seulement avec des efforts architecturaux, mais aussi des aménagements paysagers.

Pourquoi ce projet ?

- Lors d'épisodes pluvieux, l'actuelle station de la commune est rapidement saturée et le déversoir d'orage situé en tête de station by passe les eaux usées en entrée qui ne sont donc pas traitées. Sachant que la station d'épuration rejette en zone sensible, il est urgent de traiter efficacement l'azote et le phosphore pour éviter tout phénomène d'eutrophisation.
- Pour augmenter sa capacité afin de l'adapter à la croissance de la commune et aux activités présentes.
- Pour envisager l'intégration des REUT (réutilisations des eaux usées traitées). Cette possibilité permettrait une gestion raisonnée des consommations d'eau nécessaires à l'arrosage, au nettoyage des voiries et aux besoins annexes d'eau non potable mais d'une qualité propre à ce type d'utilisation. Cette possibilité est toutefois dépendante des nouvelles réglementations européennes plus contraignantes, qui seront mises en place en 2023 et qui risquent d'engendrer un certain coût et une maintenance lourde.

PROJET DE LA NOUVELLE GENDARMERIE

Soucieuse de conserver la présence de gendarmes sur son territoire, la commune a décidé de s'engager il y a plusieurs années dans la réalisation d'une nouvelle gendarmerie. Elle sera située vers les services techniques.

Le projet de construction de la nouvelle gendarmerie est en cours. La société SEMCODA a été missionnée pour préparer le dossier de consultation des concepteurs et lancer le concours de maîtrise d'oeuvre.

Comment est choisi le projet ?

Le déroulement d'un concours de maîtrise d'oeuvre consiste dans une première étape à sélectionner des concurrents. La procédure étant restreinte, le nombre de candidats invités à remettre un projet a été fixé à 3 maximum. Le jury s'est réuni en avril, a analysé 29 plis, et a voté pour retenir 3 équipes de maîtrise d'oeuvre.

Dans une seconde étape, le jury a examiné les projets et plans présentés de manière anonyme, établi un classement des projets suivant des critères précis (parti architectural, qualité paysagère, intégration dans le site, qualité fonctionnelle du projet et respect des surfaces, pertinence du mode constructif, conséquences sur l'entretien et la maintenance, pertinence du coût des travaux estimé pour le projet). Le candidat retenu a obtenu la note de 7,87/10 (contre moins de 5/10 pour les autres candidats).

Combien ?

Le coût prévisionnel des travaux est de 2 500 000 € HT.

Sur les rotatives du Guide Michelin

Châtillon, Plus Beau Détour

Le Label des Plus Beaux Détours de France édite chaque année un guide touristique présentant les communes labellisées. La société Michelin apporte le bénéfice de son expertise bien connue. Tiré à 185 000 exemplaires, la couverture de ce 23ème guide présente pour la première fois la Ville de Châtillon sur Chalaronne et son joli pont de la Piétannée. Disponible à l'Office de Tourisme mais aussi à la Mairie.

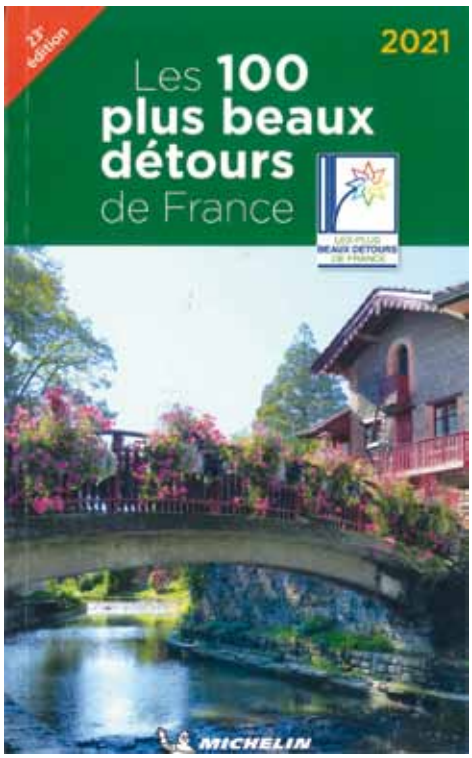

Châtillon, Plus Beau Marché

Quelle belle surprise que cette place sur le podium du Plus Beau Marché de France, lors du concours organisé par TF1. Sélectionné par TF1 en 2018, puis sélectionné à nouveau par le Progrès de Lyon en 2021, notre marché est une nouvelle fois élu plus beau marché Rhône-Alpes et a fait partie des 24 finalistes, avant d'être annoncé dans les 5 derniers sélectionnés. Le suspens s'est terminé le 2 juillet avec l'annonce en direct dans le JT de TF1 de notre 3ème place nationale, après Etaples sur Mer et Narbonne, deux communes de bord de mer. Cette distinction et cette mise sous les projecteurs sont une bonne nouvelle dans les conditions touristiques difficiles actuellement.

La journaliste Gaëlle Charnay, bien entourée.

Le Chef Olivier Cormorèche interviewé sur le stand du poulet de Bresse.

Châtillon, Plus sympathique étape de la Région

Le Routard créé en 1973 par Philippe Gloaguen, devenu le guide préféré des Français, ajoute une nouvelle référence à sa collection de 140 guides : le guide du Routard de l'Ain. Coups de coeur, itinéraires thématiques et géographiques, infos, astuces, activités et visites, des adresses à découvrir pour mieux connaître notre département. "***L'Ain est un endroit béni des dieux***" prévient Philippe Gloaguen.

Notre page préférée est bien sûr la page 69 où l'on peut lire "***On a beaucoup aimé Châtillon, une ville chaleureuse, offrant un patrimoine bâti plein de charme et baignée par l'adorable Chalaronne ! [...] Ajoutez de bonnes adresse pour séjourner et se sustenter, et voilà sans contexte l'une des étapes les plus sympathiques de la région.***"

En vente au prix de 9€ dans les librairies et maisons de la Presse.

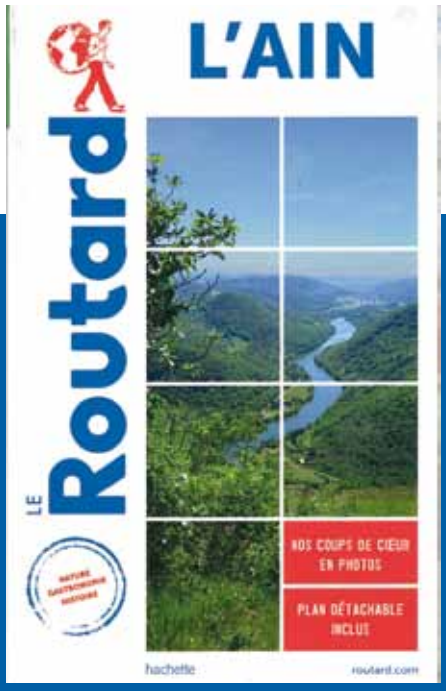

Le point sur...

Commerces, artisans, restaurants...ça bouge à Châtillon

Boutique Vice Versa
31 rue Alphonse Baudin
Bijoux, bougies, accessoires...
Vice Versa concept store
04 26 11 60 77

Centre auditif Audika
100 rue Pasteur
audika.fr
04 32 74 33 24

Nathalie Thenoz naturopathe sophrologue vous propose également des massages bien-être et des conseils en Fleur de Bach. Spécialisée dans tout ce qui concerne la gestion du stress, du burn-out et les troubles qui peuvent y être associés : sommeil, gestion du poids...
Conseils sur rendez-vous
www.nathalie-thenoz.fr
06 64 50 95 43
1075 Chemin de Chanterelle.

Boutique Myrkos
Cadeaux, décoration, souvenirs
119 place des Halles
Myrkos
04 74 24 87 38

Agence François Mathieu immobilier
122 place des Halles
francoismathieuimmobilier.fr
04 28 29 83 01

Boucherie, Charcuterie, Traiteur
La Tendre Charolaise
2 place de la République
04 74 55 00 26
La tendre charolaise

Agence Ma Maison, Mon Histoire
32 rue Alphonse Baudin
mh-immobilier.fr
04 74 47 15 36

Boucherie châtillonnaise
277 Bramont
(14h/18h le vendredi)
07 69 72 64 10
Boucherie Châtillonnaise

Aux Caprices des Diots
95 place des Halles
04 28 36 06 94
Vins, bières, salaison, caviar, ...
Aux Caprices des Diots

Boutique CBD'eau
65 rue Président Carnot
Produits naturels et de bien-être à base de chanvre et de CBD
CBD'eau Châtillon-Sur-Chalaronne
04 26 11 94 58

Changement d'adresse
Le restaurant **La Fring'Halles** vous accueille désormais au 36 rue Commerson (cuisine traditionnelle, du lundi au samedi midi)
La Fring'Halles
04 74 22 61 66

L'essentiel-Restaurant
34 rue Gambetta.
Une ardoise quotidienne élaborée de produits frais, préparés sur place. Déjeuner du Mardi au samedi, dîner vendredi et samedi.
L'essentiel Restaurant
www.lessentiel-restaurant.com
04 74 25 81 54

Salon de thé Nonna
62 rue Philibert Collet.
Après le concept store, la partie Salon de Thé est ouverte.
Nonna
09 80 38 16 89

Propriétaires loueurs, un nouveau service simplifie vos démarches.

La plateforme dématérialisée DéclaLoc' remplace les déclarations CERFA papier, pour les hébergeurs qui ont obligation de se déclarer en mairie à l'ouverture d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôte.
www.declaloc.fr
(saisissez Châtillon-sur-Chalaronne)
Plus d'informations auprès de Nathalie Kitenge (Dombes Tourisme)
06 22 88 60 62 ou par mail
administration@dombes-tourisme.com

REPAS DES AÎNÉS

Le Repas des Aînés, qui n'a pas pu être organisé en février, est prévu dimanche 3 octobre 2021 à l'Espace Bel Air, si les dispositions gouvernementales sanitaires le permettent à ce moment là. Les courriers d'invitations seront envoyés début septembre.
Attention, le Pass Sanitaire (ou test PCR de moins de 48h) est obligatoire pour pourvoir participer à cette journée.

Agir pour les plus défavorisés

Vacances, fêtes de fin d'année ne sont pas toujours synonymes de joie pour les familles accompagnées par la Croix Rouge surtout en cette période de crise sanitaire. Des actions sont réalisées afin de soutenir les familles en grande précarité. Par exemple, l'année dernière, la Croix Rouge de Châtillon a confectionné pour les fêtes de fin d'année 25 colis avec l'appui financier du CCAS de la ville. Les produits ont été achetés auprès des commerçants de Châtillon, afin de soutenir le commerce local.
CONTACT
Françoise Thouny
Coordinatrice équipe Châtillon sur Chalaronne Croix Rouge Française; Unité Locale Rives de Saône Chalaronne
Impasse des Hortensias - 04 74 55 31 09
Permanences le lundi de 14h à 16h, sauf vacances scolaires
En cas d'urgence N° d'astreinte VIGIE01 : 06 30 91 70 62

NOUVEAU !

Coupon Activité associative

L'Office Municipal des Sports (OMS) met en place pour la rentrée une aide pour favoriser l'accès aux activités sportives dans les associations châtillonnaises, pour les enfants de moins de 18 ans (et étudiants jusqu'à 21 ans). Les parents doivent venir en Mairie (voir date des permanences ci-dessous) pour recevoir une bon qui sera remis à l'association. Celle-ci déduira 20€ sur l'inscription de l'enfant. Les enfants de moins de 18 ans qui s'inscrivent à une activité dans une association culturelle partenaire bénéficient de la même aide à travers l'OMC.
Conditions d'attribution :
- être âgé de moins de 18 ans (ou étudiants jusqu'à 21 ans)
- être résident châtillonnais (justificatif de domicile à fournir)
- vouloir adhérer à une association châtillonnaise.

Dates des permanences pour retirer les coupons (Salle de Conseil au 1er étage de la Mairie):
- Les mercredis 8, 15, 22 et 29 septembre de 14h à 17h15.
- Les jeudis 9, 16, 23 et 30 septembre, de 15h à 17h30.
- Les vendredis 10, 17 et 24 septembre de 14h30 à 16h30.

La ligue nationale contre le cancer organise annuellement son opération « Octobre rose » destinée au dépistage du cancer du sein en particulier mais qui peut également être étendue, aux cancers en général (colon, prostate, utérus….).

Décorer

L'antenne Châtillonnaise a voulu cette année faire de ce mois d'Octobre un évènement important pour favoriser les dépistages. La municipalité s'est fortement impliquée dans cette action puisque l'animation de la ville sera totale avec décoration du balcon de la mairie et des halles par du « drapé », la façade de l'hôtel de ville éclairée en rose, balcon fleuri et autres décors au logo de la ligue, installés aux entrées de la ville. La médiathèque proposera également une décoration dans le cadre de l'action «Bien être en Dombes». Les commerçants ou artisans de Châtillon décoreront leur vitrine dans leur style d'activité, avec une dotation de ballons gonflables offerts par Groupama et de fleurs en papier crépon confectionnées par les pensionnaires des maisons de retraite de Châtillon-St Trivier et la MARPA de Neuville les Dames. Le groupe MSA Gallet, participe également en offrant notamment des casques de pompiers et casques de chantier de couleur exceptionnellement rose.

Donner

Sous la houlette de Norbert Vaginay, quatre artistes peintres présenteront leurs tableaux du 25 Septembre au 10 Octobre, à la salle Tarrit au Centre Culturel et une partie des ventes sera reversée au profit de La ligue pour les malades et les chercheurs Lyonnais. Carrefour Market reversera une partie des ventes de sacs-cabas, floqués de photos de la cité médiévale.

S'informer

L'organisme régional Auvergne Rhône-Alpes de dépistage des cancers, le CRCDC (anciennement ODLC) sera également présent sur des stands d'information avec des médecins pouvant répondre aux questions des visiteurs et ainsi favoriser le dépistage du cancer du sein (femmes mais aussi des hommes !)

Participer

Pendant le week-end du premier marathon Bresse-Dombes organisé par BOMS et YAKA EVENTS (voir page 17), certaines inscriptions seront reversées à la Ligue : les traditionnelles marches solidaires de LA LIGUE, de 6 ou 12 km, organisées en partenariat avec la Rando Châtillonnaise (dimanche matin 26 septembre) et les courses «colorées» réservées aux enfants (dès samedi 25 après-midi). La « Team-Tam-Quad » apportera son aide matérielle au ravitaillement de ces compétitions. Chaque habitant est appelé à décorer sa résidence, notamment sur le parcours des marathoniens et des marcheurs, dont vous pouvez découvrir les circuits sur le site : www.marathon-bressedombes.fr/3255-2/ et ainsi permettre à Châtillon de devenir, l'espace de quelques journées, la ville rose en soutien à la recherche contre cette maladie dont on ne tait plus le nom : Cancer.

Un espace naturel en ville

Après la mise en place d'un Arboretum et d'un rucher pédagogique en 2009, la commune poursuit son action de protection de la nature, toujours en parallèle avec une action pédagogique. Ce sont les agents des services techniques qui ont proposé aux élus de mettre en place l'espace naturel des Prés Gaudet.

Le Pouillot a déjà investi la zone de nidification

Présentation globale

Il s'agit de :

- Créer une zone protégée de 17ha, propice au développement des espèces locales, animales et végétales.
- Réaliser des aménagements permettant aux oiseaux de se reposer, de se nourrir, dans le meilleur des cas de nicher.
- Favoriser également la présence des chauves souris, papillons, libellules, reptiles, mammifères et batraciens en protégeant leurs biotopes respectifs
- Permettre leur étude et leur observation
- Respecter dans le même temps les activités de loisirs et sportives

Résumé des différentes actions à l'espace naturel des Prés Gaudet

- Création de zones de nidification pour les oiseaux.
- Création de mares et fossés inondés pour libellules, batraciens et amphibiens.
- Réhabilitation, inondation d'une aulnaie marécageuse.
- Aménagement de zones de quiétude pour la faune.
- Création et pose de gîtes à chauve-souris.
- Inventaires de la faune et de la flore.
- Création et pose de nichoirs.
- En projets 2021, plantation de haies champêtres et création d'une zone humide protégée.

Création de mares

Le Tarin des Aulnes, très présent sur le site, est choisi comme symbole et mascotte de l'espace naturel des Prés Gaudet (réalisation en interne)

Un espace naturel en ville : Mode de gestion

Objectif biodiversité Avoir le moins d'impact possible sur les espèces locales sauvages et favoriser leur reproduction.

Ce que l'on fait

- Permettre et sécuriser les cheminements
- Nettoyer, ramasser les détritus
- Lutter contre les espèces invasives, renouée du Japon, érable negundo, ragondins…
- Éviter les conflits de voisinage, maintenir une zone fauchée le long des propriétés

Ce que l'on ne fait pas

- Réaliser un entretien de type « espace vert ». On Réalise par exemple un seul fauchage par an.
- Chercher à détruire les espèces généralement considérées comme « gênantes ». Le concept de « mauvaises herbes » n'existe pas, il s'agit de la flore locale, patrimoine de la Dombes. Pour exemple, les orties sont nécessaires aux papillons vulcain et paon de jour, les ronces sont des refuges pour la nidification des fauvettes et muscardins, les prunelliers abritent les nids de merle et sont nécessaires au papillon flambé.
- Exporter les déchets verts (sauf lorsqu'ils peuvent être valorisés comme le foin). On laisse le bois mort sur place, très utile entre autres pour le lucane cerf-volant
- Utiliser des pesticides et des engrais. Les engrais détruisent la flore locale sensible comme les orchidées

«Réunion consultative» sur le site

Des poussins de la très discrète gallinule poule d'eau sont nés dans l'aulnaie marécageuse du site.

Zone humide «Oiseaux limicoles»

Création d'une zone humide « oiseaux limicoles » sur une partie du site

Une zone humide dédiée aux oiseaux et en particulier aux oiseaux dits «limicoles», c'est-à-dire vivant aux abords des marais, sera créée afin d'offrir une zone propice à leur repos dans le cadre de leur migration, ou à fortiori, de leur nidification.

Cette zone humide protégée s'intègre au sein d'un ensemble plus vaste comprenant la partie étangs, ainsi que les prairies humides et sèches, les boisements, court d'eau et espaces naturels environnants, présentant de multiples intérêts pour les oiseaux mais dont la fréquentation par les pêcheurs et promeneurs ne permet pas la présence de certaines espèces plus farouches. La particularité de cet aménagement, et ce qui fait son intérêt, tient au profil de la berge, qui selon le niveau d'eau, offrirait une surface boueuse plane permettant le développement d'une végétation basse de type jonchaie, et constituant un milieu propice à la présence d'oiseaux se nourrissant dans la vase. Au-delà de l'intérêt pour les oiseaux, cet aménagement est un refuge à nombre d'espèces de la faune et de la flore locale.

Cet espace permet également à la commune de répondre à la directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages (

« Les pays de l'UE doivent instaurer des zones de protection spéciale (ZPS) pour les espèces menacées et les oiseaux migrateurs, présentant des conditions propices à leur survie et situées dans leur aire naturelle de distribution (c'est-à-dire là où ils vivent naturellement). Une attention particulière doit être portée aux zones humides. Les ZPS font partie du réseau Natura 2000 des sites écologiques protégés »

La mise en oeuvre de ce projet comme tous les autres aménagements du site, est réalisée par les services techniques de la commune. L'alimentation en eau de la zone inondée se fera par le détournement des eaux d'une source proche se déversant actuellement directement dans la rivière. Sa surface sera d'au moins 4 500m² sur une parcelle communale de 2,5ha.

ENTENTE CHÂTILLONNAISE D'ARTS MARTIAUX

L'Entente Chatillonnaise d'Arts Martiaux n'est pas un nouveau club ou nouvelle association de Châtillon mais tout simplement l'ancien club de judo .
Quand Claude Valentin a pris la décision d'arrêter l'enseignement du judo qu'il perpétuait depuis 1999 il a été très difficile de le remplacer. Quelques ceintures noires ont assurées les cours dans l'attente d'un professeur diplômé d'Etat mais en vain. Les effectifs diminuaient d'année en année à l'inverse de ceux des cours de Jujitsu.
Devant cette situation Claude Valentin a réagit en proposant à Morgan Chavanel (élève et un des dirigeants du club) de créer des cours de KIDS JITSU pour les enfants et adolescents, ainsi que de relancer le BABY JUDO pour les plus petits.

Le club, désormais affilié a une fédération Française (FFCO) avait sa nouvelle identité
Claude ayant déjà créé depuis 2005 son école, qui compte désormais 200 licenciés. Le dojo de Châtillon en est devenu le point central de la région, pour les stages et passages de grade pour les ceintures noires et de couleurs.

JOURS ET HORAIRES DES COURS

Mardi :
➤ KIDS JITSU 7/9 ans
17h30 / 19h.
➤ Défense de rue
dès 15 ans : 19h30 / 21h.

Jeudi :
➤ Baby Judo 4 /6 ans
17h / 18h.
➤ KIDS JITSU 10/14 ans :
18h15 / 19h45.
➤ Adultes à partir de 15 ans :
19h45 / 21h 45 .

Possibilité pour tous de faire deux cours d'essai gratuits.
Vous pouvez rejoindre l'association début septembre 2021 au gymnase de l'Europe.

➤ **Pour les BABY JUDO**, le contenu est basé sur les chutes et jeux d'oppositions. Dans la continuité, le contenu des 7/9 ans devient très attractif puisque les jeunes évoluent avec, bien sûr, les chutes, et découvrent les formes de coups du Karaté, les esquives de l'Aïkido, et du Judo avec les projections et combats au sol

➤ **Pour les 10 / 14 ans** c'est le même principe mais tout en commençant les katas , découvrant les clés et contrôles, pour progresser dans les niveaux de ceintures, le but étant de les préparer à la ceinture noire dont certains s'approchent.

➤ **Deux possibilités s'offrent aux adultes**, la DEFENSE DE RUE, le mardi, sans Kimono, et le JUJITSU le jeudi, plus traditionnel, pour ceux qui veulent suivre le chemin fédéral et obtenir la ceinture noire et des Dan. L'accent étant mis pour ces disciplines sur l'efficacité avec l'utilisation de techniques se rapprochant du krav maga et Penchak Silat .

Entente Châtillonnaise d'Arts Martiaux
Lieu :
Gymnase de l'Europe (1er étage)
Contacts :
Morgan Chavanel :
06.17.23.68.55.
Claude Valentin 06.18.78.16.07

Le club compte actuellement trois ceintures noires, Morgan Chavanel Ceinture Noire 2ème Dan FEKAMT Diplômé fédéral et enseignant, Dominique Thévenet 2ème Dan FEKAMT et Denis Bornua 1er Dan FEKAMT .
Claude Valentin, directeur technique de l'école, est 7ème Dan FEKAMT depuis juin 2019, membre du comité directeur, membre du collège technique de la FEKAMT et 5ème Dan judo.

Les infos de la Médiathèque

La médiathèque est ouverte cet été (mardi-mercredi-vendredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h), à l'exception de la semaine du 10 au 14 août. Cette fermeture d'une semaine permettra au personnel de faire l'inventaire du fonds documentaire, une opération nécessaire pour actualiser la base de données.

L'accès à la médiathèque est possible sans pass sanitaire (jauge de 49 personnes). Le port du masque à partir de 11 ans et les gestes barrières restent de rigueur.

Programmation automnale du Théâtre de Bourg suivi d'un mini concert

La Médiathèque accueille le théâtre de Bourg afin qu'il présente ses spectacles samedi 4 septmebre à 15h. Cette présentation sera suivie d'un mini concert du chanteur français Cyril Mokaiesh.
Dès 12 ans. Gratuit .
Inscription obligatoire au 04 74 55 07 48.

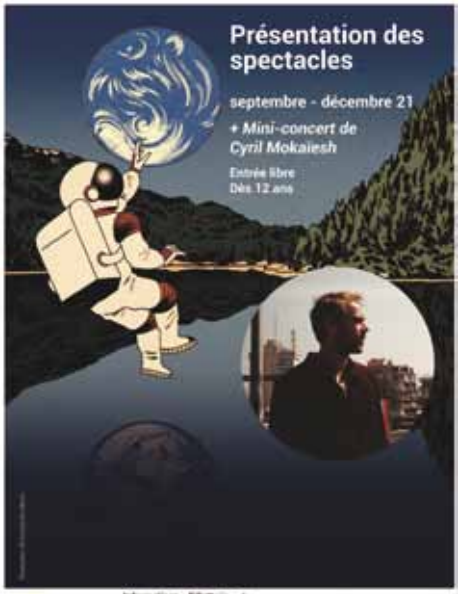

HOMMAGE

Fidèle parmi les fidèles du Festival National de Théâtre Contemporain, Guy Foissy, l'un des membres fondateur de l'Académie Internationale des Auteurs Dramatiques de Châtillon-sur-Chalaronne, vient de nous quitter. Son humour tendre, noir, son amour des mots, son don pour faire surgir l'insolite du banal, en font un auteur de théâtre d'exception. "***C'est plutôt une fatalité, le théâtre me rattrappe toujours***, expliquait-il. ***Dès que je mets à écrire, que je le veuille ou non, c'est inévitablement fait pour être dit et cela finit par se retrouver sur scène***." Tant mieux pour nous. Ses mots raisonneront encore longtemps dans nos théâtres.

L'OMC présente

Samedi 28 août - 20h30 - Sous les Halles
TVLC Tribute Les Vieilles Canailles
+ Show Johnny Hallyday (John Logan)

Le concert prévu lors de la Fête de la Musique, annulé suite aux décisions gouvernementales, a pu être reporté. Toujours gratuit, offert par l'OMC (Office Municipal de la Culture), le concert comprend une reprise du répertoire des Vieilles Canailles (Johnny Hallyday, Jacques Dutronc et Eddy Mitchell) en première partie suivie d'un show dédié à l'idole des jeunes, Johnny. Une soirée festive au son des standards des années 60 à aujourd'hui pour être en forme pour la rentrée !
Le concert sera organisé sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur à cette date. Le Pass sanitaire est obligatoire (jauge de plus de 50 personnes).

Marché aux plantes rares

Le 23ème Marché aux Plantes Rares organisé par le Comité des Fêtes se tiendra les 11 et 12 septembre 2021 au Clos Janin de 9h à 19h (sous réserve des restrictions sanitaires en septembre). En plus des plantes rares, le marché propose des décorations de jardin, des animations et une petite restauration. Entrée 3€.
Plus d'infos sur **www.chatillonenfetes.fr**

Nouveaux rendez-vous d'automne

Cette année encore, le Festival National de Théâtre contemporain amateur a dû être annulé. Mais les organisateurs ne baissent pas les bras et proposent une deuxième édition des "Rendez-vous d'automne" les 15, 16 et 17 octobre 2021. Au programme, des textes d'auteurs bien sûr, des acteurs, une scène, de la lumière, bref une mise en bouche qui ravira les papilles des amoureux du festival en attendant le retour des compagnies.
Plus d'infos sur
www.theatrecontemporainendombes.com
et sur facebook Festival National de Théâtre Contemporain Amateur

Résultats des élections départementales et régionales bureaux châtillonnais

DÉPARTEMENTALES 1ER TOUR 20 JUIN	Bureau de vote 1	Bureau de vote 2	Bureau de vote 3	Total Ville de Châtillon
Nombre d'inscrits	1436	1114	1048	**3598**
Nombre de votants	460 (32,02%)	334 (29.98%)	325 (31,01%)	**1119** (31,1%)
Nombre de suffrages exprimés	450	325	310	**1085**
Votes blancs	8	6	9	**23**
Votes nuls	2	3	6	**11**
Liste L'Ain de toutes nos forces Patricia Chmara ; Patrick Mathias	226	186	167	**579** (53,261%)
Liste Rassemblement National Blanche Chaussat ; Jean-Pierre Vergnault	88	46	64	**198** (18,25%)
Liste Sans Parti Pris Olivier Fromont ; Sonia Peri	136	93	79	**308** (28,39%)

DÉPARTEMENTALES 2ÈME TOUR 20 JUIN	Bureau de vote 1	Bureau de vote 2	Bureau de vote 3	Total Ville de Châtillon
Nombre d'inscrits	1436	1113	1049	**3598**
Nombre de votants	479 (33,36%)	332 (29,83%)	347 (41,76%)	**1158** (32,18%)
Nombre de suffrages exprimés	458	318	325	**1101**
Votes blancs	18	11	16	**45**
Votes nuls	3	3	6	**12**
Liste L'Ain de toutes nos forces Patricia Chmara ; Patrick Mathias	301	212	221	**734** (66,67%)
Liste Sans Parti Pris Olivier Fromont ; Sonia Peri	157	106	104	**367** (33,33%)

RÉGIONALES 1ER TOUR 20 JUIN	Bureau de vote 1	Bureau de vote 2	Bureau de vote 3	Total Ville de Châtillon
Nombre d'inscrits	1436	1114	1048	**3598**
Nombre de votants	458 (31,89%)	333 (29,89%)	326 (31.11%)	**1117** (31.05%)
Votes blancs	13	3	5	**21**
Votes nuls	2	5	3	**10**
Votes exprimés	443	325	318	**1086**
Liste Union Essentielle (S. GILL)	3	2	1	6 (0.55%)
Liste L'écologie c'est possible (F. GREBERT)	44	31	38	**113** (10.41%)
Liste Lutte ouvrière (C. GOMEZ)	2	3	6	**11**(1.01%)
Liste Auralp, la majorité présidentielle (B. BONNEL)	46	32	20	**98** (9.02%)
Liste L'alternative en ARA (N. VALLAUD-BELKACEM)	45	34	29	**108** (9.94%)
Liste La Région avec toutes ses forces (L. WAUQUIEZ)	211	178	160	**549** (50.55%)
Liste Agir pour ne plus subir (F. OMEIR)	0	0	0	**0** (0%)
Liste Ensemble pour notre région (C. CUKIERMAN)	14	9	8	**31** (2.85%)
Liste Rassemblement National (A. KOTARAC)	78	36	56	**170** (15.65%)

RÉGIONALES 2ÈME TOUR 27 JUIN	Bureau de vote 1	Bureau de vote 2	Bureau de vote 3	Total Ville de Châtillon
Nombre d'inscrits	1436	1113	1049	**3598**
Nombre de votants	479 (33,36%)	328 (29,47%)	344 (32.79%)	**1151** (31.99%)
Votes blancs	11	2	7	**20**
Votes nuls	4	2	3	**9**
Votes exprimés	464	324	334	**1122**
Liste Ensemble,l'écologie c'est possible (F. GREBERT)	112 (24,14%)	72 (22,22%)	69 (20,66%)	**253** (22,55%)
Liste La Région avec toutes ses forces (L. WAUQUIEZ)	270 (58,19%)	218 (67,28%)	218 (65,27%)	**706** (62,92%)
Liste Rassemblement National (A. KOTARAC)	82 (17,67%)	34 (10,49%)	47 (14,07%)	**163** (14,53%)

Si les conditions sanitaires le permettent ...

25 & 26 septembre 2021 : 1ER MARATHON AINDINOIS !

Depuis plus de 20 ans , le Semi Marathon Bresse Dombes permettait de traverser et de découvrir deux villages typiques de la Bresse et de la Dombes: Vonnas & Châtillon sur Chalaronne.
2021 voit naître la création du MARATHON BRESSE DOMBES. D'abord prévu en mai, il est reporté en septembre.
Un Marathon aux saveurs gastronomiques avec de belles surprises et de belles découvertes à venir....

LE MARATHON BRESSE DOMBES : un parcours en 8 qui partira de l'Hippodrome de Châtillon sur Chalaronne pour longer les étangs des Dombes avant de rejoindre le point central à Neuville les Dames. Puis à travers des chemins bucoliques de la Bresse les coureurs rejoindront le Village Gourmand de Georges BLANC à Vonnas. Le retour se fait en commun avec le Semi Marathon pour revenir sur la belle citée médiévale de Châtillon sur Chalaronne en passant sous la Porte de Villars, les Halles du Marché et finir sur le Champ de Foire en centre-ville. Différents châteaux seront traversés sur le parcours. Cette course est adaptée aux coureurs expérimentés et entraînés.

LE MARATHON-RELAIS, 2 ou 4 coureurs.
– Relais à 2. Le premier coureur effectue le 1er Semi Marathon entre Châtillon-sur-Chalaronne et Vonnas, le 2ème coureur effectue le 2ème Semi Marathon entre Vonnas et Châtillon-sur-Chalaronne.
– Relais à 4. Le premier coureur effectue le 1er tronçon entre Châtillon-sur-Chalaronne et Neuville-les-Dames (7km), le 2ème coureur effectue le 2ème tronçon entre Neuville les Dames et Vonnas (14km), le 3ème coureur effectue le 3ème tronçon entre Vonnas et Neuville-les-Dames (9km), le 4ème coureur effectue le 4ème tronçon entre Neuville-les-Dames et Châtillon-sur-Chalaronne (12km).

LE 10KM est la distance parfaite pour ceux qui hésitent encore à se lancer sur de plus grandes distances. Un parcours qui vous permettra de rapidement reprendre le parcours du Marathon tout en découvrant les richesses du patrimoine Châtillonnais.

LE SEMI MARATHON est le parcours historique de cet événement avant qu'il ne voit arriver le format Marathon. Un tracé sur les routes bucoliques bressannes menant les coureurs de la très belle commune de Vonnas à la cité médiévale de Châtillon sur Chalaronne. Le départ est donné devant le restaurant du célèbre restaurateur étoilé Georges Blanc avant de traverser la commune de Vonnas pour rejoindre ensuite Neuville les Dames point central du parcours Marathon. Après un passage au cœur du Château de La Chassagne les coureurs découvriront les richesses du patrimoine châtillonnais. Cette course est adaptée aux coureurs expérimentés et entraînés.

NOUVEAU : SAMEDI 25
Marché des Saveurs de l'Ain (14-19h) suivi du **repas gourmand festif** à partir de 19h30, confectionné avec des produits du terroir par le chef Frédéric Martin (Table Bagésienne). Tarif 16€. Ouvert à tous.
Sur réservation uniquement **www.yaka-inscription.com/mbd2021**

TOUTES LES INFOS & INSCRIPTIONS
marathon-bressedombes.fr

CONTACT
Agence Yaka Events
03 45 87 99 23
contact@yaka-events.com

PAGE FACEBOOK
Marathon Bresse-Dombes

COURSES ENFANTS 4-15 ANS
Trois courses enfants (Pitchounes Color, Mini KID Color, KID Color). Le prix de l'inscription à la course est LIBRE et le montant sera reversé à l'antenne Châtillonnaise de La Ligue Contre le Cancer
L'objectif ? Traverser ces 4 zones de couleur avant de franchir la ligne d'arrivée le plus coloré possible.
NOUVEAU 2 parcours de marche seront proposés au profit de la Ligue Contre le Cancer, 6 km et 12 km.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre

de 8h à 14h

Difficile de prévoir les conditions sanitaires à venir. Pour l'instant, le forum des associations est prévu samedi 4 septembre, à l'espace Bel Air, avec la mise en place des règles sanitaires qui seront en vigueur à cette période.

Cette rubrique ayant été très appréciée l'année dernière, elle est renouvelée vous permettant de retrouver les principaux contacts des associations châtillonnaises .

ENTRAIDE

AL.É.LAVIE, DON D'ORGANES
al.e.lavie.alexis@gmail.com
06 78 29 26 63
Alexis, une énergie pour la vie

AFL (ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE)
jean-pierre.carraz123@orange.fr

A.D.M.R (Aide à Domicile du Milieu Rural)
achatillon@fede01.admr.org
04 74 55 20 02
fede01.admr.org

SECOURS CATHOLIQUE
04 74 55 17 20

CROIX ROUGE
04 74 55 31 09
www.croix-rouge.fr

AMICALE DONNEURS DE SANG
f.thouny@wanadoo.fr
06 78 48 72 18

LES RESTOS DU CŒUR
lesrestoschatillon@orange.fr

ÉQUIPE ST VINCENT
chatillon01@equipes-saint-vincent.com
04 74 55 67 82

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
martialmartin@aol.com
01liguecontrelecancer@gmail.com
Ligue contre le cancer de l'Ain

TERRI'AIN
assoterriain@gmail.com

COLLECTIF NOUS POUR VOUS
collectif.nouspourvous@gmail.com
Collectif Nous pour Vous

ROTARY
rotary.1710@outlook.fr
06 87 19 57 59
Rotary Club Châtillon-Vonnas

TÉLÉTHON
mickael.nuzillat@orange.fr
Téléthon

ARECC (Ass. de Restauration de l'Église)
eglisechatillon@gmail.com
ARECC

LUNAB (L'Union pour une agriculture biologique)
lunab01400@gmail.com
Lunab 01400

CULTURE

CHÂTILLON CHANTE
christophe.megard@gmail.com
Châtillon Chante

ASSOCIATION ST GUIGNEFORT
christophe.megard@gmail.com

SOUVENIR FRANÇAIS
jean-pierre.mifflet@orange.fr

LE PRINTEMPS DES PIERRES
leprintempsdespierres@gmail.com
06 84 93 42 89

TRADITION SUR CHALARONNE
chalafolk@gmail.com
04 74 55 88 20
tradition-sur-chalaronne.jimdosite.com

ARTIS
06 59 72 29 90
Artismarchedechatillonsurchalaronne

THÉÂTRE « LA PIE QUI GRATTE »
lapiequigratte@gmail.com
07 82 78 54 54
La pie qui gratte

UNION MUSICALE
union-musicale01400@gmail.com
06 87 85 16 00
Union musicale Châtillon sur Chalaronne

LECTURE ET THÉÂTRE D'APPARTEMENT
chantal.clayette@wanadoo.fr
06 33 09 91 55

CULTURLOISIR
culturloisir@orange.fr
06 78 78 30 00

AU PLAISIR DE CHANTER
annpraclo@orange.fr
04 74 55 09 36

GROUPE CALANDRAS LIBRE PENSÉE
beatrice.desboeuf@gmail.com
06 75 97 11 71

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS ÉDOUARD
mediatheque@chatillon-sur-chalaronne.org
04 74 55 07 48 Médiathèque Châtillon sur Chalaronne

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
07 68 62 01 08 mpiret@chatillon-sur-chalaronne.org

SPORTS

CROSS CAN'AIN
cross.canain@gmail.com
Cross Canain

ÉCHECS TOUR DE LA DOMBES
06 61 53 17 23

MUSCULATION
06 67 49 23 40

TENNIS CLUB CHÂTILLONNAIS
contact@tcchatillonnais .fr
06 64 49 45 21
Tennis Club Châtillonnais

CLUB LOISIRS SPORTIFS CHÂTILLONNAIS
clsc@chatillon-sur-chalaronne.net
06 47 97 16 08
www.clsc-chatillon-fr

AMICALE BOULES CHÂTILLONNAISE
amicale.boule@chatillon-sur-chalaronne.net
06 34 87 01 66

HAND-BALL(VAILLANTE)
vaillante.chatillonnaise.hand@gmail.com
06 84 97 48 98
Vaillante Châtillonnaise Handball

ATHLÉTISME CHÂTILLONNAIS
06 11 02 21 46
athletismechatillonnais.athle.com

BADMINDOMBES
bad@chatillon-sur-chalaronne.net
06 81 32 81 66
Badmin'Dombes Châtillon sur Chalaronne

AÏKIDO
aikido.chatillon@yahoo.com
06 87 13 63 17

LA K'ADENCE
lakadence01@gmail.com
06 10 02 12 73
La K'adence Danse

RANDO CHÂTILLONNAISE
randochatillonnaise@gmail.com
06 72 35 02 93
club.quomodo.com/rando-chatillonnaise

RUGBY XV DE LA DOMBES
correspondant@lexvdeladombes.com
06 81 93 48 87
le XV de la Dombes

SPORT N'CO
06 14 13 89 59

ARTS MARTIAUX (ECAM)
06 18 78 16 07

KICK BOXING MULTI-BOXE
kickboxingmultiboxe@gmail.com
06 16 06 89 48
Kick-Boxing Multiboxe

GYMNASTIQUE CHÂTILLONNAISE
gymchatillonnaise01400@gmail.com
06 29 68 39 04
gymchatillonnaise01400.jimdo.com

FOOTBALL CLUB DOMBES BRESSE
webmaster@fcdombesbresse.com
06 09 44 12 24
Le Dombes Bressois

LA PÉTANQUE
jacquestreuvey@orange.fr
06 76 36 17 36

LES CAVALIERS D'EPONA
06 32 21 22 94
Cavaliers d'Epona

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE SPORTIVE ET ACCRO (VAILLANTE)
vaillante.chatillon@gmail.com
06 32 18 30 81

LES ARCHERS CHÂTILLONNAIS
les.archers.chatillonnais@gmail.com
06 10 56 45 47
Les Archers Châtillonnais

KARATÉ CLUB CHÂTILLONNAIS
06 85 06 68 67
Karaté Club Châtillon sur Chalaronne

CERCLE CYCLISTE CHÂTILLONNAIS
ccc@chatillon-sur-chalaronne.net
06 77 18 93 64
www.cc-chatillon.fr

POÉTIQUE DU MOUVEMENT
(Danse Contemporaine, Pilates, Yoga)
poetiquedumouvement@gmail.com
06 44 26 26 52
Margot Couturier

AQUADOMBES
aquadombes@vert-marine.com
04 74 24 46 00
Aquadombes

LOISIRS

CLUB DE MODÉLISME
clubmodelismededombes@gmail.com
06 07 75 38 35

CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE
accueil@cslapasserelle.fr
04 74 55 30 90
Centre social La Passerelle

CRÉATELIER POUR TOUS
helene.camaros@hotmail.fr
CréAteliers Châtillon-sur-Chalaronne

CHALET DU MANON
chaletdumanon@laposte.net
06 48 15 46 02

CLUB DE L'ÂGE D'OR
07 71 20 55 28

COMITÉ DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND
gilles.martinon01@orange.fr
Comité de jumelage Châtillon Vonnas Baneins Wächtersbach

MAISON DES ARTISTES
atelier.citron.bleu@orange.fr

AMICALE CHÂTILLON FRANCE/QUÉBEC
ledivinsalon@gmail.com
06 29 39 74 65

LES COLOMBOPHILES
04 74 55 04 16

TAROT CLUB DE LA DOMBES
yvonne.marin@orange.fr

BOMS
(Bien organiser pour mieux soutenir)
nicolasboms@yahoo.com
06 70 72 92 02

COMITÉ DES FÊTES
comitedesfeteschatillonsurchalaronne@chatillonenfetes.fr
www.chatillonenfetes.fr

OMS
OFFICE MUNICIPAL des SPORTS
Châtillon-sur-Chalaronne

OMC
OFFICE MUNICIPAL de la CULTURE
Châtillon-sur-Chalaronne

Le groupe mondialement connu Mnozill Brass, Châtillonnais d'un soir avec le Festival Cuivres en Dombes

Visite du Jury National de Villes et Villages Fleuris

Ostium 2 en préparation

Bal des Enfants avec l'OMC

Arrivée des nouveaux policiers municipaux et d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique)

Cérémonie du 11 juin

Festival Rêves de Cirque

Les travaux du quotidien & les nouvelles attaches pour 2 roues

Pas de bal, mais une buvette avec les Pompiers le 13 juillet

Élection de Miss Châtillon, Pays de Dombes

Une élection sans public, diffusée en direct sur les réseaux sociaux, et un vrai succès pour Laurent Kawecki et toute son équipe avec plus de 2000 votes. La magie a opéré, comme toujours, grâce à une superbe mise en scène. Bravo aux candidates et notamment à nos nouvelles Miss : Dorine Bourdon (Miss Châtillon Pays de Dombes), Elsa Ravier (1ère dauphine), Amélie Grimand (2ème dauphine), Léa Garnier (3ème dauphine) et Gaël Bernardon (4ème dauphine).

En présence de Myriam de Koh-Lanta

Le Jury

Le groupe Châtillon, Terre d'Innovations

Dès juin 2020, les membres du groupe « Châtillon, Terre d'Innovations » se sont positionnés dans différentes commissions afin de travailler avec les membres du groupe majoritaire de manière collégiale pour le bien de l'ensemble des Châtillonnais.
Depuis, nous constatons que notre intégration n'est pas satisfaisante : absence de présentation de l'organisation interne de la mairie, des agents, des locaux communaux… Les instances, même si elles permettent quelques échanges, n'ouvrent pas sur de réels débats et réflexions communes sur les actions à mener. La crise sanitaire a certes entravé les belles promesses de Mr le Maire, mais cela n'explique pas tout. Les actes ne reflètent malheureusement pas le discours.
A notre niveau, nous plaidons pour des actions contribuant au développement économique, social et culturel, ainsi que pour une réelle implication dans la transition écologique, avec un plan pluriannuel d'investissements concis et partagé.
Néanmoins, malgré ces obstacles, nous restons à la disposition des Châtillonnais et notre engagement en tant qu'élus responsables nous a convaincu d'intégrer les commissions de la communauté de communes de la Dombes pour promouvoir nos valeurs sur des enjeux complexes et coopératifs.
- Madame Sylvie COLLOVRAY collabore dans les commissions de la culture, Natura 2000 et PAIT (Projet Alimentaire InterTerritorial)
- Madame Dominique D'ALMEIDA : SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et PAIT
- Monsieur Olivier FROMONT : transport, communication, finances, tourisme et développement économique.
- Monsieur Jean François JANNET : élu communautaire, proximité/mutualisation, sociale, environnement et délégué à ORGANOM (syndicat intercommunal de l'Ain de traitement et valorisation des déchets)
- Monsieur Jacky LEGRAS : travaux et assainissement

Les cinq élus du groupe « Châtillon, Terre d'Innovations » vous souhaitent un bel été.

Le groupe Bien Vivre à Châtillon

Les services de l'État suppriment le centre d'examen pour le permis de conduire de Châtillon sur Chalaronne. Un nouvel exemple flagrant de l'abandon de nos territoires ruraux par l'État et de l'incohérence des décisions. D'un côté, on nous demande de faire toujours plus pour la proximité et l'écologie, et de l'autre, l'État envoie nos jeunes à 30 km pour passer leur permis. Et que deviennent nos auto-écoles ? Qui s'inscrira chez eux ? Une heure de conduite n'est pas suffisante pour aller s'entraîner à Bourg-en-Bresse, où seront passés les examens. Donc autant s'inscrire directement dans les auto-écoles burgiennes. Inadmissible pour notre économie locale !
D'ailleurs, pourquoi cette fermeture ? Au départ, l'excuse avancée était le manque d'un local et de toilettes pour les examinateurs et les candidats au permis, ainsi qu'un parking. Problèmes résolus avec la mise à disposition de la Salle Montpensier. Aujourd'hui, il semblerait que Châtillon sur Chalaronne ne corresponde plus au cahier des charges demandé à savoir :
- absence de feux tricolores (pourtant il y en a 2 sur la commune)
- absence de côtes pour les démarrages (tous ceux qui parcourent Châtillon en vélo savent que notre commune est loin d'être plate)
- manque de ronds-points (sur quoi sont donc installés la statue du trotteur et le casque de pompier ?).
Fausses excuses ?
Toute notre équipe, le Maire en tête, n'en démord pas. Le centre d'examen au permis de conduire répond à un besoin territorial et nous sommes prêts à nous battre pour le maintenir sur notre commune. Toutes les actions possibles seront entreprises.
Doubler une moissonneuse, réguler sa vitesse sur les petites routes sinueuses de campagne ne sont pas moins dangereux qu'une circulation dense en ville. Le "permis des villes" n'est pas supérieur au "permis des champs" !
Et notre détermination est à la hauteur de notre colère.

L'équipe majoritaire du Conseil Municipal

Jouons !

« L'évasion de Physalis», c'est environ 2h30 de jeu à vivre en famille avec des enfants à partir de 6 ans, au cœur de notre ville, en autonomie et toute l'année. Aidez Physalis à sortir de la cité médiévale et à partir à l'aventure !

Votre mission est simple : en parcourant la cité à la recherche d'indices vous trouverez le code qui ouvre les portes de la ville. Ainsi, la jeune Physalis pourra réaliser son rêve et partir à l'aventure avec son idole Philibert Commerson. Maintenant, il vous suffit juste de vous procurer le jeu en vente à l'Office de Tourisme. Un seul sac par famille est nécessaire et à vous d'être joueur, agile, observateur et ingénieux pour savourer pleinement cette aventure ! Une fois le sac acheté, ce jeu peut se faire toute l'année, à n'importe quelle heure et n'importe quel jour, en une ou plusieurs fois. L'idéal : prévoir une pause pique-nique ou goûter au Clos Janin au milieu ou a l'issue de l'aventure.

Toute l'année. Déconseillé pendant le marché hebdomadaire les samedi matins.

DÉCOUVREZ CHÂTILLON AUTREMENT SUR LA PAGE FACEBOOK :

J'♥ CHÂTILLON sur Chalaronne

Tout naturellement !